

QUESTIONS	REPOSES
<p><b>Question 1 : « Clause de révision des prix »</b>            Question 1.1 : Pourquoi est-ce que "l'indice des Produits, appareils et matériels médicaux" est pris en compte sur ce Marché ? Afin de coller au plus juste du prix d'achat, est-ce qu'un système "à prix coûtant+fee" serait acceptable, sur présentation des factures ?</p>	<p><b>Réponse :</b> La détermination de la formule de révision des prix relève de la discrétion du pouvoir adjudicateur.</p>
<p><b>Question 2 : « Poste 2 : Fourniture, installation, étalonnage et tests des capteurs fonctionnant sur courant du secteur pour la mesure des paramètres spécifiques décrits dans les termes de référence » / « Poste 3 : Fourniture, installation, étalonnage et tests des capteurs fonctionnant avec batterie et panneau solaire pour la mesure des paramètres spécifiques décrits dans les termes de référence »</b></p> <p>Question 2.1 : Nous comprenons donc les points suivants : Une quantité de 20 capteurs au total devrait être installée, au maximum Vous attendez un chiffrage par unité pour des capteurs fonctionnant sur courant et des capteurs fonctionnant avec batterie et panneau solaire. La configuration finale serait alors déterminée dans le rapport de préparation de la campagne de mesures, en fonction des contraintes du site et des attentes du PAC. Est-ce que vous confirmez notre compréhension ?</p>	<p><b>Réponse :</b> nous attendons en effet un chiffrage à l'unité installée et par mode d'alimentation, et ce dans un contexte où l'hypothèse envisagée concernant le nombre estimé total d'unités serait de l'ordre de 20 capteurs. Ce chiffre n'est pas un maximum, c'est un ordre de grandeur, et ce chiffre pourrait varier une fois la phase de préparation de la campagne achevée. (D'où l'intérêt d'un chiffrage à l'unité et d'un ordre de grandeur pour le calcul d'éventuels économies d'échelles à la commande.</p>
<p><b>Question 3 : « Poste 4 : Fourniture, installation et tests des jauges pour la mesure des paramètres spécifiques décrits dans les termes de référence »</b></p> <p>Question 3.1 : Il est indiqué « 5 unités » pour ce poste. Est-ce que la quantité prévue (5 unités) correspond à un nombre de points de mesures ?</p>	<p><b>Réponse :</b> oui, cette quantité correspond à un nombre de points de mesure à priori, mais la particularité ici serait que ces points de mesure pourraient en réalité avoir à être déplacé selon la nature et l'importance des travaux dans le port, car ils ont pour finalité en partie du moins de mesurer le type de poussière générées par l'activité mais aussi par les travaux spécifiques d'agrandissement portuaires qui vont durer plusieurs années.</p>
<p>Question 3.2 : Est-ce que vous prévoyez de conserver les jauges (importation définitive, comme pour les capteurs) pour faire</p>	<p><b>Réponse :</b> oui, il est prévu de conserver les jauges pour les intégrer à termes dans le dispositif permanent de mesures. La liaison pourra en</p>

plusieurs campagnes de mesures par vos soins ? § Si c'est le cas, il faut prévoir la mise en relation avec un laboratoire d'analyses	effet se faire avec un laboratoire d'analyses en capacité de mesurer les résultat
<p><b>Question 4 : « Poste 7 : Frais d'entretien réparation avec pièces détachées pour toute intervention ne pouvant pas être assumée/réalisée par le personnel formé dans le cadre du poste 6 »</b></p> <p>Question 4.1 : Quelle durée de Service Après-Vente (SAV) prévoyez-vous ?</p> <p>Question 4.2 : A quoi correspond la quantité de 2 ?</p>	<p><b>Réponse :</b> à priori nous parlons du coût annuel du SAV</p> <p><b>Réponse :</b> Il s'agit de distinguer les capteurs des jauges</p>
<p><b>Question 5 : « Poste 8 : Mise au point et la validation d'un mécanisme de prise en charge du système et de son coût progressif et/ou partiel par les acteurs pollueurs »</b></p> <p>Question 5.1 : Pour répondre précisément sur ce point, une étude poussée des registres du PAC et des flux serait nécessaire pour déterminer les contributions de chacun à la pollution mesurée, et à distribuer le coût sur cette base. Or, il s'agit d'une étude spécifique et le budget associé pourrait significativement impacter l'offre initiale que nous avons remise en 2022. Aussi, avec le temps imparti et le niveau de connaissance actuel, nous ne pouvons pas budgéter ce poste et nous engager sur le mécanisme à mettre en place et les modalités administratives pour la collecte des fonds. Aussi, nous proposons de préparer une note technique qui détaillerait une ou plusieurs propositions de mécanisme de prise en charge des coûts par les acteurs pollueurs. Pourriez-vous nous confirmer que cette approche vous semble raisonnable car elle nous semble répondre à vos attentes sur un diagnostic de la situation actuelle de la qualité de l'air au niveau du PAC ?</p>	<p><b>Réponse :</b> cette proposition semble logique, il s'agirait alors aussi donc de présenter et comparer les principes des diverses propositions faites et d'apprécier avec les acteurs pollueurs la méthode la plus acceptable et l'accord global sur le principe de prise en charge, avec l'idée d'une évolution de cette prise en charge une fois la connaissance des flux de polluants mieux connus.</p>
J'aimerais savoir s'il existe une station de référence de la qualité de l'air située dans le port ou à proximité.	<b>Réponse :</b> Il y a déjà comme expliqué auparavant une campagne de mesure mais ponctuelle de la qualité de l'air dans le Port. Nous attendons la remise des résultats de cette analyse
Concernant ce projet en annexe, avez-vous des informations techniques plus précises ?	<b>Réponse :</b> Voir cahier spécial des charges, avis rectificatif et questions-réponses concernant le CSC qui ont été publié